

AVANTAGES

- Elimine complètement les tâches grasses et huileuses sans laisser de traces en laissant un agréable parfum d'agrumes.
- Nettoie et élimine les odeurs sur les surfaces très encrassées, graisses, huiles, gasoil, poubelles...
- Economique car très efficace et diluable à l'eau.



DEFINITION

Nettoyant détergent aux extraits d'agrumes pour le nettoyage des tâches grasses sur les carrosseries, les sols et les machines notamment les endroits où les odeurs sont désagréables.

MODE D'EMPLOI

S'utilise à froid, en solution aux doses suivantes :

- Entretien des sols : 0,5 à 1%
- 5 à 20% (pour des surfaces très encrassées),
- Sols, nettoyage manuel : 2 à 5% maxi

Rincer parfaitement en final et plus particulièrement dans le cas d'une concentration élevée.

CARACTERISTIQUES

Couleur : orange fluo limpide
Odeur : agrumes frais
pH pur : 12 à 13
Densité : 1.02

DOMAINES D'APPLICATIONS

Nettoie parfaitement les surfaces peintes et bâches plastiques des véhicules automobiles (VL et PL)
Multifonctionnel pour tout nettoyage : sols, bardages et surfaces matières synthétiques.

Nettoyage et décontaminations des sols, revêtements, pièces mécaniques en atelier, bâtis de machine, convoyeurs... lorsque ceux-ci sont très encrassés.

EMBALLAGE

Tonnelet 20 l	Réf. 29030 O1	x 1
Tonnelet 60 l	Réf. 29030 O5	x 1
Fût 200 l	Réf. 29030 U2	x 1

FT9030/ Indice 09 – 24/04/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.